

18 octobre 2007 – Intervenant Jean-Claude Mailly Secrétaire Général de la CGT-Force ouvrière

Thème: Légitimité Syndicale: Concession ou Conquête?

Monsieur le Secrétaire Général, Mon Général, Madame et Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, Chers Amis, Bonsoir.

Merci à tous de votre présence à ce dîner-débat du cercle Humania qui inaugure sa quatrième saison avec l'intervention de Jean-Claude Mailly, Secrétaire Général de Force-Ouvrière.

Je rappelle pour ceux qui nous rejoignent que le cercle Humania est un lieu d'échanges et de réflexions pour les DRH des grandes organisations privées et publiques. Nous souhaitons par la teneur des interventions et des questions/réponses qu'à l'issue de chaque soirée vous en sortiez différents.

Pour mémoire: le cercle Humania a un site Web. Faites <u>www.cercle-humania.com</u> et vous aurez tous les comptes-rendus des dîners-débats, les mots d'accueil, les dédicaces et les photos depuis septembre 2006.

Voilà, la page de réclame est faite!

Ce n'est un scoop pour personne, nous sommes le 18 octobre et quel 18 octobre 2007!! Mais pour mémoire, selon le livret du cercle que vous avez chacun à votre place, il y a tout juste un an, nous recevions Laurence Parisot.



Voilà donc un jour prémonitoire pour accueillir l'an dernier comme ce soir, un acteur social majeur mais dans un contexte particulier tant par les négociations en cours que par les grèves de cette journée.

Jean-Claude Mailly, votre intervention est attendue sur le thème « Légitimité syndicale : Concession ou conquête ? », Vaste sujet d'actualité!

Mais avant de l'aborder, Monsieur le Secrétaire Général, je commencerai par un bref historique de votre parcours en y adjoignant quelques singularités avouées beaucoup trop discrètement.

Tout d'abord, vous êtes né au cœur du vert pays d'Artois, c'est à dire à Béthune dont le nom d'origine germanique, Bie-Thun, évoquerait un enclos, un camp peut-être une curtis fermée de palissade, en somme un enclos enfermé de haies.

Jean-Claude Mailly, vous êtes fils d'un militant FO à la sécurité sociale, dans ce bassin houiller et d'une mère au foyer. Vous êtes fils de !! mais aussi petit-fils de militants FO avec un grand-père qui était surnommé « le Jaurès des mineurs ». En somme, un environnement prolixe pour le militantisme syndical.

Après une enfance à Hénin Beaumont et à Lens ou vous avez fait votre service militaire, vous rejoignez Lille ou vous êtes diplômé d'un DEA de Sciences économiques et sociales

En 1974, l'étudiant que vous êtes, fait sa première rencontre avec Marc Blondel, alors Secrétaire Général de la fédération des Cadres et des employés, et ce, à l'occasion d'un dîner chez votre père. « On a sympathisé assez rapidement, on a refait le monde » dites-vous. Vous êtes déjà repéré par celui qui deviendra Secrétaire Général de FO.

Avant d'avoir votre premier job, vous vous rappelez avoir été plusieurs mois au chômage. Suite aux réponses à des petites annonces,



certains entretiens d'embauche vous ont fortement déplu. Il vous est même arrivé de claquer la porte notamment à la SNCF. Après avoir passé des batteries de tests, racontez-vous, la dernière épreuve consistait à mettre les candidats autour d'une table, avec des psychologues, et à lancer un débat. Les candidats étaient mis en concurrence. « Ce n'est pas acceptable quand on recherche tous du travail » dites-vous, « alors j'ai quitté la séance. » Jeunesse prémonitoire d'un caractère bien trempé !!! Même derrière des binocles sympathiques et une chevelure aux boucles blondes !!

Mais quel homme se cache derrière ce passionné de la vie avec un CV militant ?

En 1978, votre premier poste qui durera quatre ans, est celui de chargé d'études à la CNAM tout en adhérant en parallèle à FO. L'année prochaine, vous fêterez vos 30 ans alors que le syndicat en aura 60!!

Vous devenez délégué du personnel puis délégué syndical.

En 1981, vous êtes un permanent du mouvement. Marc Blondel qui vient d'entrer au Bureau confédéral en charge du secteur économique, fait appel au jeune Mailly. Au lieu de rester deux ou trois ans, comme envisagé, vous devenez son Assistant voire son « secrétaire particulier ». Puis en 1989, vous êtes l'Assistant de celui qui est devenu Secrétaire Général.

En 1994, vous rentrez au Conseil Economique et Social pour 5 ans.

Mais surtout, de 2000 à 2003, vous intégrez le Bureau confédéral en prenant en charge la presse confédérale et l'information.

Fils spirituel quand tu nous tiens!!

Vous êtes considérez comme un homme de l'ombre au coté de « cacahuète » la secrétaire et future deuxième femme de Marc Blondel.



A propos du Bureau confédéral, permettez-moi de vous taquiner avec la jurisprudence dite « Mailly » que vous avez donc instaurée : « on n'arrive pas au Bureau confédéral sans avoir eu des responsabilités dans une fédération ou une union syndicale !! »

Le 7 février 2004, vous succédez à 51 ans à Marc Blondel. A cette occasion, vous rappelez que vous n'êtes pas venu à FO par hérédité mais par une démarche volontaire.

Comment justifiez-vous le fait d'être resté beaucoup plus longtemps à Force-Ouvrière que vous ne le pensiez ? Vous répondez que le fait de « Militer », c'est un peu un virus, ce n'est pas un métier, mais c'est un choix. C'est se battre tous les jours pour essayer d'améliorer la situation et lutter contre les injustices. Vous rajoutez aussi : Un an avant d'être Secrétaire Général, je ne pensais pas le devenir.

Maintenant, je vais essayer de tracer certains traits de caractère ou particularités de votre personnage. Vous êtes tellement secret par certain coté que cela n'a pas été pas facile.

Votre bonheur parfait, c'est d'accompagner votre fille au concert du chanteur belge Arno? Il est connu pour sa voix brisée et ses textes touchants parfois empreints de naïveté. Est-ce un bon palliatif de la dureté des combats syndicaux en plus de retrouver sa fille?

Votre trait de caractère c'est d'avoir une nature volontaire avec une pointe d'entêtement tout en maniant la courtoisie.

Votre truc contre le stress, c'est de vous abreuver de café sans oublier la cigarette.

Votre péché mignon, c'est la bonne bière et pourquoi pas l'accompagner de « chicons », les endives du Nord.

Vous raffolez de Boby Lapointe, tant pour ses textes que pour sa forme d'humour car vous êtes blagueur plus qu'on ne le croit.



Vous êtes profondément républicain et vous rappelez que la République promeut l'égalité entre les hommes et est régit par des lois. En les améliorant, les lois, le syndicalisme grâce au « réformisme pragmatique » que vous représentez, participe à l'édification de la République.

La devise de FO c'est: Libre, Indépendant, Déterminé. En la comparant avec celle des frontons des mairies, nous pourrions dire: Libre pour Liberté, Indépendant pour défendre l'Egalité, Déterminé pour soutenir la Fraternité, autrement dit la solidarité.

Jean-Claude Mailly, je terminerai ce portrait sur le fait que vous auriez aimé être un enseignant, mais le militantisme n'est-il pas une forme de pédagogie ? avec la volonté de faire partager son savoir, c'est à dire ses convictions.

Monsieur le Secrétaire Général, venons-en au thème de cette soirée : « Légitimité syndicale : Concession ou conquête ? »

Le système actuel repose sur une présomption irréfragable de représentativité de cinq syndicats définis en 1966 soit FO, la CGT, la CFDT, CFTC et CFE-CGC. Cette représentativité instaurée par la loi ne peut pas être remise en cause et vous disposez tous les cinq des mêmes prérogatives indépendamment de vos résultats aux élections prud'homales ou professionnelles. Est-ce une concession ou une conquête? C'est un peu comme si les grands partis politiques se répartissaient les sièges à l'Assemblée nationale de manière immuable quel que soit leur score aux élections législatives! Ce système a eu historiquement le mérite de stabiliser le paysage syndical et de permettre le développement de la négociation collective. Mais il pose désormais un problème aigu de légitimité.

Cette représentativité vous donne le pouvoir de négociation des conventions collectives qui s'appliquent au-dessus des contrats de travail des salariés. De plus, elle vous attribue la cogestion des organes de sécurité sociale soit plus de 400 milliards d'Euros comparés au 300 milliards gérés par des personnes élues.



Pour ma part, je définis le syndicalisme par au moins trois fonctions qu'il remplit :

- la représentation des groupes sociaux à travers les procédures de négociation ou en exprimant des aspirations ou des revendications ;
- la régulation sociale par la gestion des conflits ;
- la solidarité à l'intérieur d'un groupe et la lutte pour une plus grande justice sociale.

Avec 92% de salariés spectateurs de l'action syndicale, les syndicats sont-ils dans un système où ils imposent leurs volontés aux travailleurs ?

Aujourd'hui, nous avons 5 à 6% de salariés syndiqués dans le privé pour près de 15% dans la fonction publique soit en moyenne 8%. Par comparaison européenne, nous avons 88% de syndiqués en Suède, 68% en Belgique, 22 ou 25% en Allemagne ou Royaume Uni pour 9% en Espagne.

On estime que la désyndicalisation date depuis 1973 avec une perte des deux tiers de membres syndiqués. Le nombre d'adhérents doit être déterminant pour la conquête de sa légitimité car un syndicat sans adhérents est une coquille vide, sans base sociale, donc sans force ni indépendance. L'audience électorale doit-elle être le seul critère de la représentativité syndicale et comment la mesurer ?

Si on considère que ce déclin syndical ne tient pas à un manque de prise en compte par les syndicats de l'évolution des attentes des salariés comme on pourrait le dire généralement, comment y remédier?

Autre question qui touche aux accords collectifs, souvent minoritaires, qui posent un problème démocratique. Même si la loi du 4 mai 2004 l'a fortement encadrée par le fait qu'un accord n'est validé que si une majorité de syndicats ne s'y oppose pas. Mais en l'absence d'une majorité d'opposition exprimée, le fait minoritaire demeure.



Pour une vraie légitimité syndicale, il faut une vraie démocratie sociale. Comment concevez-vous d'accroître la légitimité syndicale et d'augmenter son efficacité ?

Sur quel résultat d'élections de référence ?

Faut-il achever la réforme de 2004 et instaurer le principe de l'accord majoritaire ?

Comment étendre le dialogue social aux petites entreprises qui sont souvent dépourvues de délégués syndicaux ?

Et dernière question, mais pas la moindre : Faut-il rendre le syndicat obligatoire pour asseoir sa légitimité ?

J'ajoute quelques questions qui complèteront, tout à l'heure, votre intervention et qui concernent à l'actualité:

- Comment qualifiez-vous la négociation sur la modernisation du marché du travail qui est en cours au Medef?
- Quel commentaire faites-vous suite au remplacement de Denis Gautier-Sauvagnac, négociateur social du patronat, par Cathy Kopp? Au fait, ce soir, nous avons trois personnes qui font parti de cette négociation.
- Comment aurait-été cette journée avec le service minimum ?
- 90% du contentieux prud'homal est lié aux ruptures individuelles de contrat avec un quart qui est contesté par les salariés. La « séparabilité » n'est-elle pas un moyen d'éviter cet engorgement des tribunaux et surtout favoriserait la rapidité de l'indemnisation, s'il y a lieu, du salarié ?

Voilà quelques interrogations qui seront complétées, tout à l'heure, après votre exposé, par les questions provenant des 60 DRH que vous avez devant vous ce soir et qui représentent plus de 1,5 million de salariés.

Jean-Claude Mailly, votre intervention nous tient particulièrement à cœur.

Nous vous remercions chaleureusement de la transparence des échanges qui vont suivre dans l'esprit qui est le vôtre et,

j'avoue que parmi les leaders syndicaux, j'apprécie beaucoup votre



rhétorique intellectuelle mais si je ne la suis pas souvent. Comme à l'accoutumé, j'ai trouvé un leitmotiv que je reprends et que j'attribue à FO et donc à son chef: « La parole rouge n'empêche pas la pratique blanche »

Merci, Monsieur le Secrétaire Général. Merci de votre attention.

Ghislain Missonnier Président du Cercle Humania

